

COMPTE - RENDU

DE SÉANCE

DU 10 février 2020 à 18 heures 00

Présents : Jean-Pierre PROU, Claude LUCAZEAU, Lionel RICHE, Véronique RATEAU, Mickaël ANTUNES, Christine GRILLAUD, Frédéric CARDINAL, Pascal LYS, Marina FERREIRA, Mickaël PERE, Samuel DAVID, Claire BERTHOMME, Alain GUERIN,

Absent excusés : M. Jacky ROUSSEAU,

Absents :

Procuration donnée à monsieur le Maire par monsieur Jacky ROUSSEAU

Convocation : le 31 janvier 2020

Vote du compte administratif et de compte de gestion :

monsieur le Maire, suite à la validation des comptes avec madame le Trésorier, donne lecture à l'assemblée du compte administratif compte par compte.

Les résultats sont les suivants :

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT		
	Voté au budget	Réalisé en réel	Réalisé réel et ordre	Voté au budget	Réalisé en réel	Réalisé réel et ordre
Dépenses	581 303,96	306 816,99	306 816,99	300 579,32	86 942,67	125 087,75
Recettes	581 303,96	384 102,00	612 668,96	300 579,32	86 983,77	86 983,77

Après quelques explications le Compte Administratif est approuvé par 8 voies pour et 5 abstentions ; Mr Mickaël Péré ; Mr Alain Guérin ; Mme Claire Berthommé ; Mr Samuel David ; Mr Pascal Lys.

Pour information l'affectation proposée par madame Hamon est la suivante :

	Résultat année n-1	Recettes 2019	Dépenses 2019	Résultat 2019	Résultat cumulé
Fonctionnement	+ 228 566,96	384 102,00	306 816,99	77 285,01	+ 305 851,97
Investissement	- 38 145,08	86 983,77	86 942,67	41,10	- 38 103,98

Reste à réaliser dépenses : 75 333,37 €

Restes à réaliser recettes : 50 848,57 €

Soit un besoin de financement de 62 588,78 €

Affectation

C/1068 Investissement à prévoir au budget 2020 62 588,78 €

C/ 002 Excédent reporté budget 2020 243 263,19 €

Madame Berthommé souhaite que le budget soit étudié, monsieur le Maire l'informe qu'il ne le souhaite pas, et qu'il laisse le soin à l'équipe en place après les élections de faire ses prévisions.

Mise en concurrence du contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le contrat groupe arrive à son terme le 31 décembre 2020, afin de permettre au Centre de gestion la mise en concurrence des différents prestataires.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur la délégation de passation d'un contrat d'assurance groupe couvrant nos obligations en matière de risques statutaires du personnel.

Accepté à l'unanimité

Modernisation de l'éclairage du terrain de pétanque :

Suite à la dernière réunion du Conseil Municipal, le devis a été revu en réutilisant des poteaux en stock.
Pour permettre plus d'autonomie le compteur de la mairie sera passé en triphasé, avec une phase dédiée aux terrains de boules.

Le devis global est de 7 142,01 € avec un reste à charge pour la commune de 3 884,45 € réglés en 5 annuités

Monsieur Mickaël PÉRÉ indique qu'il aurait aimé être consulté sur ce dossier.

accepté à l'unanimité

Adhésion ou non à la FDGDON 17

après en avoir discuté, le Conseil Municipal est contre l'adhésion par 12 voix et 1 abstention ; madame Claire Berthommé

Renouvellement du réseau d'eau potable :

le syndicat des eaux va procéder à la réfection du réseau d'eau potable de l'église à la Coudaignerie, les travaux devraient avoir lieu en septembre

Tour de permanence aux élections municipales 2020 :

Heures	1er tour – 15 mars	2ème tour – 22 mars
7h30- 9h30	Jean-Pierre PROU Claude LUCAZEAU Mickaël PÉRÉ	Idem
9h30 – 11h	Lionel RICHE Mickaël ANTUNES	idem
11h – 12h30	Véronique RATEAU Alain GUERIN	idem
12h 30– 14h	Jacky ROUSSEAU Claire BERTHOMMÉ	idem
14h - 15h30	Frédéric CARDINAL Pascal LYS	idem
15h30 – 17h	Christine GRILLAUD Samuel DAVID	idem
17h – 18h	Marina FERREIRA Jean-Pierre PROU	idem
bureau		
président	Jean-Pierre PROU	idem
assesseur	Claude LUCAZEAU	idem
assesseur	Mickaël PÉRÉ	idem
secrétaire	Marina FERREIRA	idem

Questions diverses :

- monsieur le Maire lit la lettre de monsieur Cassagne concernant l'armoire pour la fibre et informe l'assemblée que le prestataire a été contacté pour la déplacer.